

Hirondelle de rivage

Riparia riparia



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

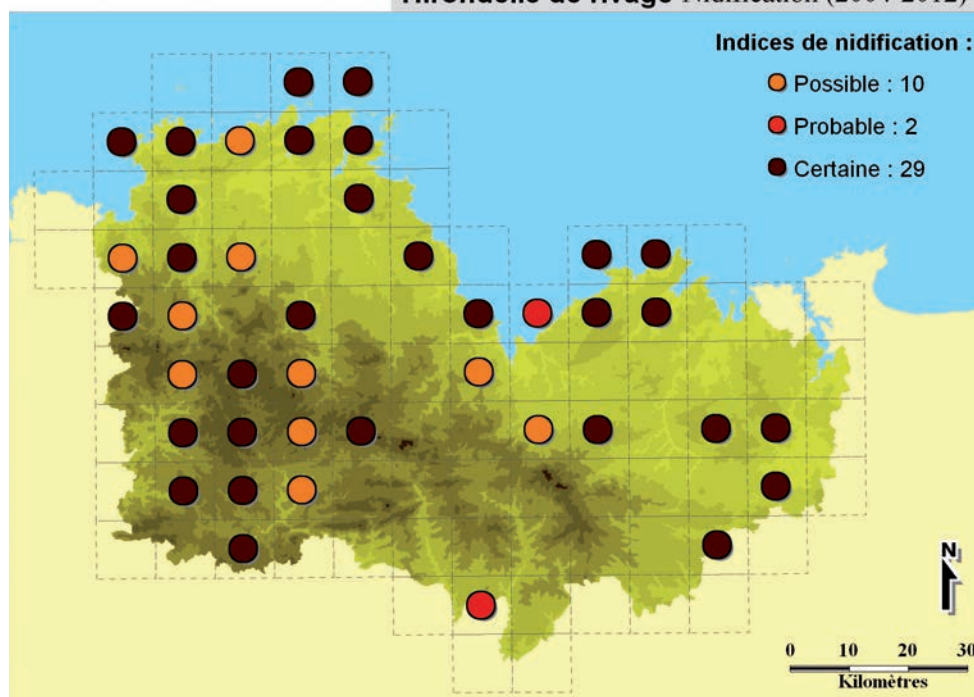
Espèce polytypique à large distribution holarctique, l'Hirondelle de rivage colonise l'ensemble de l'Europe à l'exception des massifs montagneux et compte une population estimée entre 5,4 et 9,5 millions de couples (**B**). En France, il s'agit d'une nicheuse assez commune dans les plaines des deux tiers nord du pays (plus de 100 000 couples dans les années 2000) (**D**). En Bretagne, les enquêtes régionales successives montrent une plus forte abondance de l'espèce dans la moitié ouest, notamment le Finistère qui compterait 1 500 à 2 000 couples et une distribution plus localisée à l'est (**C**). Les quelques milliers de couples bretons colonisent à la fois des secteurs naturels (falaises littorales sableuses, dunes, rives d'estuaires ou de grande rivière) et des secteurs artificiels (sablères, carrières, fossés, drains de canaux...).

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, l'Hirondelle de rivage est une nicheuse peu commune, localisée sur le littoral et dans l'intérieur des terres et une migratrice peu commune. Les premiers oiseaux sont notés à partir de la première décade de mars sur les zones humides

du département mais les sites de reproduction ne sont souvent occupés qu'à la fin de ce mois ou début avril. Comme ailleurs en Bretagne, on distingue 2 grands types de colonies : les colonies naturelles sur des falaises sableuses ou terreuses qui se répartissent sur l'ensemble du littoral départemental, surtout dans le Trégor (Plougrescant, Pleubian...), en fond de baie de Saint-Brieuc (Plérin, Saint-Brieuc, Morieux...) et sur la côte de Penthièvre (Pléneuf-Val-André, Erquy, Fréhel, Plévenon) et les colonies situées en milieu artificiel (carrières, stocks de sable ou de vase, fossés, drains, fosse à ensilage...). Dans les deux cas, on constate de fortes variations interannuelles des populations avec des colonies passant de quelques couples ou dizaines de couples à parfois plusieurs centaines. Les records connus sont à peu près équivalents dans ces deux contextes : environ 300 couples à Porz Hir (Plougrescant) en 2011 en falaise naturelle et 350 couples également en 2011 dans un fossé artificiel à Loscouët-Gouarec. Les colonies importantes se situent plus généralement autour de 100 couples. Au total, la population nicheuse départementale se situe probablement en dessous de 1 000 couples avec de fortes variations interannuelles.

Hirondelle de rivage Nidification (2004-2012)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Hirondelle de rivage

Riparia riparia



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

En période migratoire, certains sites font l'objet de suivis plus conséquents comme l'étang du Moulin Neuf (Plounérin) qui totalise 452 données entre 1984 et 2009. Sur ce dernier site, la date moyenne d'arrivée (sur 26 années) est le 18 mars (dates extrêmes les 1^{er} mars 2008 et 6 avril 1986). On constate des regroupements importants dès l'arrivée des oiseaux puis une dispersion progressive vers les colonies de reproduction jusque vers la mi-mai environ. A partir de mi-juillet, des regroupements sont à nouveau notés avec un pic entre la mi-août et la mi-septembre (toutefois inférieurs au pic printanier).

Tendances et perspectives

L'Hirondelle de rivage a connu un déclin significatif dans les années 1970 en Europe lui conférant un statut défavorable (**B**). En France et en Bretagne, la tendance est à la stabilité malgré de fortes variations interannuelles (**C**). Le caractère pionnier et colonial de l'espèce et son adaptation à des sites artificiels la rendent d'autant plus sensible aux

aménagements. Bien souvent, les propriétaires ou personnes en contact avec l'espèce (carriers, agriculteurs...) la prennent en considération et évite de toucher aux colonies durant la saison de nidification. Parfois, les associations comme le GEOCA sont sollicitées et œuvrent pour un dialogue permettant de concilier la conservation provisoire des colonies et le maintien des activités en isolant des secteurs et en informant les intervenants (cas de l'enrochement du Légué). Des mesures sont également prises sur les sites naturels rendus sensibles par le piétinement ou l'accès des visiteurs (mise en place provisoire de panneaux d'informations et de barrières sur les colonies des Hôpitaux (Erquy) par le Conseil général par exemple). L'Hirondelle de rivage, au même titre que d'autres espèces nichant en carrière (Grand Corbeau, Faucon pèlerin), pourrait faire l'objet d'un suivi plus général et ciblé permettant de mieux connaître les variations spatiotemporelles des colonies et de mieux intégrer l'espèce dans la gestion des sites concernés.



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

